

PROCES-VERBAL N°01/25
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BREVANS SEANCE DU LUNDI 20 JANVIER 2025 A 20H00

Présents : GINDRE D. (Proc.), BUSSIERE P., VACELET J., FRATER P., VERDENET P., RICHARD M.C., GIET S., CERIGNAT N., JACOTEY F., DRUET M., PAILLARD A.

Excusés : MELET J. (Proc. à GINDRE), MIGER G., CHEVALIER M.

Secrétaire séance : CERIGNAT N.

Prochain conseil municipal : lundi 24 février 2025

ORDRE DU JOUR

I] APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 16 DECEMBRE 2024 : Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

II] COMPTE-RENDUS DE DELEGATIONS :

Monsieur le Maire :

- Conseil communautaire du 18 décembre 2024 : Fixation des taux de fiscalité locale pour 2025 : le taux de la taxe d'enlèvement d'ordures ménagères baisse de 9.91 % à 9.41 % ; Tarifs assainissement applicables à partir du 1^{er} janvier 2025 : la part variable passe de 2.55 % à 2.25 % ; Suppression des redevances pollution domestique et modernisation des réseaux de collecte et application de la redevance pour la performance des réseaux d'eau potable pour la ville de Dole uniquement.

III OPERATION SOLIDARITE SUITE AU CYCLONE CHIDO A MAYOTTE : Délibération

Sensible aux drames humains et aux dégâts matériels que le cyclone CHIDO a engendré, le Maire propose d'apporter son soutien et sa solidarité à la population de Mayotte. Le conseil municipal décide le versement d'un don d'un montant de 700 € à la Protection Civile. Délibération votée à l'unanimité.

IV] TERRAIN COMMUNAL « AU BRESQUILLON » : mandat de recherche de preneur-convention de mise à disposition avec la SAFER: Délibération

La commune est propriétaire d'un terrain « Au Bresquillon » exploité par moitié par l'EARL ROZ et M. CHEVALIER ; Suite au décès de M. ROZ, le terrain sera loué provisoirement cette année à un agriculteur en attendant que la ferme soit définitivement reprise en 2026. Une convention de mise à disposition doit être signée entre la commune et la SAFER. Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention avec la SAFER pour une année du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025. Délibération votée à l'unanimité.

VI] CNDR (Cercle des Nageurs de Dole et sa Région) : Demande d'un référent communication et aide financière :

Suite à la demande du CNDR de donner un contact d'un référent communication et de demander une aide financière, le conseil municipal souhaite ne pas donner suite, nos écoles organisant chaque année des séances de piscine pour les enfants.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Rencontre avec le capitaine de gendarmerie : Présentation des statistiques gendarmerie en matière de délinquance, sécurité routière et actions de prévention pour l'année 2024 sur notre commune Très peu de faits de délinquance, pas d'accident corporel, augmentation du nombre d'infractions routières et de la présence de la gendarmerie sur notre territoire. M. JACOTEY précise que nous n'avons pas assez de précisions sur ces interventions pour essayer de trouver des solutions pour y remédier.

Entretien du cimetière : Lecture d'une note de Mairie expert actu qui précise l'interdiction à l'utilisation des produits phytosanitaires et les techniques alternatives aux produits chimiques que nous connaissons comme le désherbage thermique, le balayage mécanique et l'enherbement volontaire de certaines allées. M. VERDENET précise que si on laisse pousser l'herbe existante, ce sera que des mauvaises herbes. Il connaît une autre alternative une plante qui prend de l'ampleur et permet de pouvoir marcher dessus sans abimer. Il doit se renseigner sur ce produit.

Remerciements subventions : l'ABRAPA et l'amicale des donneurs de sang remercient la commune pour la subvention versée d'un montant de 50 €.

Jardin du partage : le maire et les adjoints ont rencontré les représentants « jardins du partage ». Portés par l'association Solidarité Paysans, et par l'association Secours Catholique, les jardins du partage existe depuis plus de 10 ans, chez Jacques Martin qui prête son terrain à des personnes qui souhaitent cultiver et récolter leurs propres légumes. Les élèves de l'école de Brevans viennent cultiver sur cette parcelle. Cette association sollicite l'aide des employés communaux pour la tonte. Le maire n'a pas donné son accord. Un article pour présenter cette association sera rédigé dans le brevannais. Les horaires de tonte et de brulage leur seront communiqués.

Labellisation village d'accueil pour les voitures anciennes : Suite à l'accord du conseil municipal lors de sa séance du 15 avril 2024, le maire en collaboration avec M. VERDENET avait adressé à la Fédération Française des Véhicules d'Epoque une demande de convention afin que la commune reçoive le label de village d'accueil des voitures anciennes. Cet accord qui n'avait pas été inscrit sur le procès-verbal de séance l'est désormais et permet d'émettre un document attestant que le projet a été présenté et validé par le conseil municipal.

Groupe de travail sur la sécurité : il se réunira le mardi 4 février 2025 à 17h devant l'école pour examiner les solutions à apporter pour la sécurité des élèves à la sortie des classes.

Question posée par les conseillers municipaux :

- M. PAILLARD informe qu'une branche du tilleul au cimetière risque de tomber. Le maire se rendra sur place.

Séance levée vers 20h48

La secrétaire de séance,
Nelly CERIGNAT

Le Maire, Denis GINDRE

